

Ecrit par le 23 juillet 2024

Parking-relais d'Agroparc : l'intermodalité au cœur de la politique de transports du Grand Avignon



Vendredi 26 mai, le parking-relais d'Agroparc a été inauguré par le Grand Avignon et ses partenaires.

Ecrit par le 23 juillet 2024

La politique de transports du Grand Avignon, défini dans un plan de déplacements urbains (PDU), mise notamment sur l'intermodalité, à savoir la capacité d'un réseau à combiner l'utilisation de différents modes de transport (voiture, bus, vélo, etc.). Cette politique induit un changement des modalités d'accès aux centres-villes et une évolution de la politique de stationnement, avec le développement d'une offre de parkings-relais.

Doté de 320 places de stationnement, dont 9 pour les personnes à mobilité réduite et 4 équipées de bornes de recharge électrique, le montant de l'opération d'aménagement du parking-relais d'Agroparc s'élève à 2,16 M€ avec un financement de 1,807 M€ de la communauté d'agglomération du GA, 184 800 € de l'Etat et 168 000 € de la région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur.

[Lire également - « Cécile Helle : 'Nous allons continuer à transformer Avignon' »](#)

Pour satisfaire tous les usagers, le parking est également équipé d'un abri moto de 12 places et d'un local vélo de 10 places. Pour remplir sa fonction de relais, le P+R comprend un terminal de bus équipé de 2 quais destinés à accueillir les lignes 4, C3, ainsi qu'à la fin de l'année, la ligne C3 Expresse (Orizo). Une station de bus destinée à accueillir les cars interurbains, ainsi que les lignes 13 et 22, a également été aménagée sur le chemin des félons, adjacent au P+R.

Elément clé de l'intermodalité, ce parking-relais construit en périphérie, tout comme celui de [Saint-Chamand](#) (inauguré le 28 avril), permettra aux automobilistes de se rendre au centre d'Avignon en empruntant les transports en commun et contribuera à une circulation plus fluide et plus propre.

D'autres parkings-relais, notamment ceux des Angles et de Réalpanier, viendront bientôt compléter l'offre déjà proposée.

Parking-relais d'Agroparc - Chemins des Félons - Avignon.

J.R.

Cécile Helle : «Nous allons continuer à transformer Avignon.»

Ecrit par le 23 juillet 2024



Réélue maire d'Avignon en juin 2020, Cécile Helle vient de dresser le bilan de ses 3 années d'actions de son second mandat. L'occasion pour l'élue socialiste de revenir sur une période particulièrement agitée pour les collectivités avec une succession de crises majeures tout en partant à la rencontre des avignonnais [lors de plusieurs réunions thématiques qui se dérouleront jusqu'à la fin du mois de mai](#). Et si la maire de la cité des papes veut en profiter pour rappeler sa volonté de poursuivre la transformation d'Avignon, elle entend désormais aussi mettre l'accent sur la propreté et la sécurité.

'Trois ans ensemble', c'est le nom que la municipalité de la cité des papes a donné à la série de 9 rencontres de terrain qui se déroulent durant tout le mois afin de dresser le bilan de mi-mandat de l'équipe de Cécile Helle. Trois années qui ont été marquée par un contexte de crise qui a particulièrement impacté les marges de manœuvres des collectivités locales.

« D'abord, il y a eu la crise sanitaire, puis il y a eu la crise internationale avec l'Ukraine qui a débouché sur une crise énergétique puis une crise inflationniste, énumère celle qui a été réélue maire d'Avignon en 2020. Cela a touché toutes les collectivités. Et à cela s'ajoute la crise climatique qui était déjà sous-jacente lors de notre premier mandat. Si on nous avait dit tout cela il y a 3 ans, je crois que l'on aurait eu du mal à le croire. »

« Ces crises ont renforcé le rôle de 'maire-protecteur'. »

Ecrit par le 23 juillet 2024

« Cependant, il faut aussi prendre conscience que ces crises ont renforcé le rôle de 'maire-protecteur', insiste Cécile Helle. Les communes ont ainsi été en première ligne en termes de solidarité et d'accompagnement, notamment des plus fragiles, qui sont les premiers touchés lors de ces épisodes de crise. Des périodes où la Commune a su être en réactivité avec une Ville solidaire, humaine, bienveillante... »

Ainsi, rien qu'entre son plan d'urgence en 2020 et son programme 'Avignon rebond' en 2021 la Ville a engagé près de 50M€.

« Nous avons lancé des programmes comme [les corbeilles solidaires](#) ou bien encore [les légumes solidaires](#), dont certains, qui ont besoin de ces produits de première nécessité, bénéficient encore aujourd'hui. Nous avons aussi renforcé l'accompagnement du CCAS (*Centre communal d'action sociale*) en portant son budget de 7,5M€ à 8M€. »

Même satisfaction au niveau des cantines, où [la commune a initié une baisse des tarifs](#) depuis septembre 2022. « D'ici 2024, 3 enfants sur 5 pourront manger pour moins de 1€ par repas et avec des produits locaux. C'est d'ailleurs, ce qui explique la hausse de la fréquentation des cantines, notamment dans les quartiers populaires d'Avignon », se félicite la maire.



D'ici 2024, 3 enfants sur 5 pourront manger pour moins de 1€ par repas dans les cantines de la ville d'Avignon. ©DR

Continuer à transformer Avignon

« Pour ce nouveau mandat, nous avons axé notre action autour de 2 piliers majeurs : agir dans la proximité et porter une vision à l'horizon 2030-2050. Le tout sans augmenter les impôts des avignonnais. »

« Nous allons continuer à transformer Avignon comme nous le faisons depuis 2014 », insiste Cécile Helle

Ecrit par le 23 juillet 2024

qui rappelle que son premier mandat « a surtout servi à remettre à niveau les équipements de la Ville, notamment dans le domaine énergétique. Car il faut rappeler, que lorsque nous sommes arrivés nous avons dû faire face à un double endettement : celui qui apparaissait dans les comptes mais aussi l'endettement 'caché' en raison des équipements non-entretenus. »

Pour réaliser ces objectifs, la Ville entend réaliser des investissements conséquents pour un montant de 40M€ dont 9M€ de subventions (contre 3M€ en moyenne avant l'arrivée de la nouvelle municipalité).

« La transformation d'une ville prend du temps. »

Mais « la transformation d'une ville prend du temps, » tempère cependant l'élue avignonnaise pour qui la bibliothèque Jean-Louis Barrault sera l'un des grands équipements de ce 2^e mandat.

« Il y aura aussi la nouvelle école Joly-jean qui sera opérationnelle pour la rentrée de septembre 2024. Un investissement de 12M€ au cœur d'un nouveau quartier. »

Et Cécile Helle de citer pêle-mêle les autres projets de la Ville : le futur quartier de Bel air, la gare de Montfavet, Avignon-Confluence en Courtine, « co-piloté » avec Joël Guin, le président du Grand Avignon, dont l'attribution du premier des 16 macro-lots est en cours, l'aménagement des bains Pommer annoncé pour 2025, le développement de la géothermie et des réseaux de chaleur pour répondre aux besoins énergétiques des logements des avignonnais...

Le tout sans oublier [l'Anru et le NPNRU](#) permettant la rénovation urbaine dans les quartiers d'Avignon qui viennent notamment d'obtenir la qualification [Quartiers résilients](#).

« Ce deuxième mandat est un projet au long cours et cela ne va jamais assez vite », regrette toutefois la maire.

Une ville plus verte

« Nous croyons à la ville nature, car il y a une réelle nécessité de nous adapter au changement climatique et d'en atténuer les conséquences, » rappelle Cécile Helle. « Il faut participer à une ville plus fraîche, continuer à produire des parcs et des jardins, généraliser l'installation de plateforme de jeux d'eau généralisée dans les parcs, développer les 'rues jardin' comme nous l'avons fait rue des écoles par exemple. »

Dans cette logique, le parc de Champfleury sera requalifié en 2024 alors que les 7 ha de la plaine des sports à Saint-Chamand, inauguré en 2019, continueront d'être aménagés. Chaque année, la Ville s'engage aussi à enlever le bitume d'au moins 3 cours d'école afin de les re-végétaliser dans le cadre de projets menés en concertation avec les élèves.

Ecrit par le 23 juillet 2024



Le leitmotiv de la commune en matière d'aménagement de la ville : en faire un espace à taille humaine comme ici rue du portail Matheron. ©DR

Un 'verdissement' de la cité qui est aussi passé par la végétalisation des aménagements de l'avenue du moulin de Notre-Dame, le parc de laïcité et sa ferme urbaine 'le Tipi', l'aménagement, en partenariat avec le Conseil département de Vaucluse, du chemin des canaux jusqu'à Réalpanier et qui se poursuivra avec l'inauguration, le 3 juin prochain, de la maison du parc des îles Piot et de la Barthelasse [lors d'une fête qui se déroulera sur les bords du Rhône](#).

« Cet événement coïncide avec l'arrivée de la Via Rhôna qui rejoindra ensuite le chemin de la confluence jusqu'en Courtine et permettra de se connecter à la 'Via Durancia', annonce Cécile Helle. Cela permettra de jouer la carte d'un tourisme durable en développant le cyclotourisme et, au-delà, de réintroduire les mobilités douces - piétonne et vélo - à leur juste place dans la ville. » Une ville 'apaisé' qui va ainsi bénéficier de 8km de pistes cyclables supplémentaires.

« Je ne suis pas le maire de Villeneuve ou de Morières. Je suis le maire d'Avignon. »

Plan Faubourgs, mobilité et qualité de vie

Avec [la mise en place du Faubourgs](#), question mobilité il est certain que la Ville n'a pas fait l'unanimité. Pour autant, la commune estime que cette mise en place était indispensable pour améliorer la qualité de vie des riverains subissant jusqu'alors une circulation de transit : « Avec le Plan faubourgs aujourd'hui ce que je vois c'est qu'il y a une indéniable meilleure qualité de vie pour les habitants. Ce que cela gêne le plus ce sont certainement les communes résidentiels autour d'Avignon. Chaque fois que je dois prendre

Ecrit par le 23 juillet 2024

une décision, je privilégie toujours les habitants. Je privilégie toujours les Avignonnais martèle l'élue. Je ne suis pas la maire de Villeneuve ou de Morières. »

Pour faciliter les transports sur Avignon, Cécile Helle fonde beaucoup d'espoirs sur la mise en service des parkings relais en périphérie de la cité des papes. « Cela avance bien du côté du Vaucluse, observe-t-elle. Il y a eu tout récemment [la mise en service de celui de Saint-Chamand](#) et nous allons inaugurer celui d'Agroparc et 320 places ce vendredi. Pour l'avenir, j'attends beaucoup des parkings relais gardois dès qu'ils pourront être mis en service. »

Même optimisme avec [un éventuel projet de téléphérique urbain comme à Toulouse](#), « le Grand Avignon y réfléchit », ainsi qu'avec la desserte ferroviaire où la Ville s'est positionnée auprès du Gouvernement [afin d'être un territoire test pour l'extension du plan RER France aux villes intermédiaires](#). « Notre candidature a reçu un accueil favorable de la part du ministère des transports ainsi que des régions Sud et Occitanie », révèle la maire d'Avignon qui disposera bientôt d'un nouvel écrin pour accueillir ce projet avec la rénovation du parvis de la gare-centre qui s'achève.

S'attaquer au chantier de la propreté et de la sécurité

« Il n'y a pas d'attractivité sans propreté et sans sécurité », a également insisté la maire d'Avignon. C'est pour la cela que la Ville veut mettre davantage l'accent sur ces deux chantiers.

Concernant la propreté, cette dernière rappelle que « la Ville peut beaucoup, le Grand Avignon peut beaucoup, mais il faut aussi que le citoyen fasse des efforts. Il y a aura une tolérance zéro en ce qui concerne les dépôts sauvages et le non-respect des consignes de ramassages des poubelles. » Des pièges photographiques et la vidéo-verbalisation, qui permet déjà de traiter les infractions routières, seront donc mis en place pour verbaliser les contrevenants en matière de propreté.

« Il y a une vraie nécessité à harceler les trafiquants de drogue. »

Pour la sécurité, « un enjeu partagé avec l'Etat » précise Cécile Helle, « il faut notamment faire particulièrement face aux trafics de stupéfiant. On ne peut pas être en première ligne de la rénovation de nos quartiers sans s'engager à offrir une pleine sécurité à leurs habitants. Il y a une vraie nécessité à harceler les trafiquants de drogue. »

Ecrit par le 23 juillet 2024



La Commune entend procéder à des recrutements de nouveaux policiers municipaux afin de pouvoir mieux intervenir la nuit. ©DR

Si la commune se félicite de [l'annonce récente de nouveaux renforts de police nationale en Vaucluse](#) dont Avignon va bénéficier, la Ville renouveler l'armement de sa police municipale (PM) ainsi qu'une partie de sa flotte de véhicules.

« Nous allons aussi procéder à des recrutements afin de pouvoir intervenir la nuit, annonce aussi la maire de la cité des papes. Nous allons également moderniser notre parc de vidéo-surveillance et réorganiser les locaux de la police municipale à Montfavet notamment. Par ailleurs, nous allons créer un poste en commun pour la PM et la police nationale. »

L'Isle-sur-la-Sorgue se dote d'une piste de pumptrack

Ecrit par le 23 juillet 2024



Il y a quelques jours, les travaux de la piste de pumptrack de l'Isle-sur-la-Sorgue se sont achevés. La société [PG Concept](#) a œuvré pendant un mois pour que la ville ait un espace avec virages et petites bosses destiné aux trottinettes, skateboards, rollers ou encore BMX.

Ce projet voit le jour quatre ans après la création du skate park. La Ville souhaitait un nouvel espace public fédérateur et propice à l'expression et aux rencontres pour ses habitants, mais elle voulait également inscrire le sport urbain dans un projet adapté. Le projet s'est ensuite développé à côté avec la création d'un city-stade en 2020, et aujourd'hui avec celle de la piste de pumptrack. Le parc de sports urbains se situe à l'entrée de la ville, route de Cavaillon.

Ce projet a été financé par la Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue à hauteur de 35%, par la Région Sud à hauteur de 30% dans le cadre du Fonds régional d'aménagement du territoire 2019 et par le Département de Vaucluse à hauteur de 35% dans le cadre du Contrat départemental de solidarité territoriale 2020/2022.

V.A.

Cavaillon : une consultation lancée concernant la place François Tourel



Les Cavaillonnais ont jusqu'au 21 avril pour remplir le formulaire de consultation concernant le futur aménagement de la place François Tourel.

Conformément au programme de mandat, la place François Tourel de Cavaillon va changer de visage. Végétalisation, place pour les piétons, stationnement conservé avec une esthétique retrouvée... L'avis des Cavaillonnais est sollicité avec deux projets proposés par consultation.

Ecrit par le 23 juillet 2024

Pour participer à la consultation, il suffit de remplir le formulaire distribué dans les boîtes aux lettres depuis le 27 mars via le magazine C'mon mag. Le formulaire est à retourner avant le 21 avril à l'accueil de l'Hôtel de Ville. Si vous n'avez pas reçu le magazine, des formulaires à remplir sont disponibles à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

Scénario 1 : un projet équilibré

Une version permettant de concilier « renaturation » et stationnement. La plantation de 85 arbres viendra oxygéner la place avec de nombreux aménagements de massifs. La création de cheminements piétons et d'un arrêt de bus supplémentaire facilitera les déplacements.

Végétalisation : 1 035m² d'espaces verts et 85 arbres plantés.

Stationnement :

Avant : 162 places.

Après : 79 places, dont 6 places PMR.

Ecrit par le 23 juillet 2024



Ecrit par le 23 juillet 2024



Ecrit par le 23 juillet 2024



Des éléments communs aux deux projets

Quel que soit le projet sélectionné, les voies de circulation, qui occupaient la plus grande partie de la place, seront modifiées. La circulation sera mise en double sens devant la Poste, permettant à terme de piétonner la place du Clos du côté des bars et restaurants. Egalement, des cheminements piétons seront aménagés, notamment à proximité de l'arc Romain et de la montée César de Bus.

J.R.

Ecrit par le 23 juillet 2024

Avignon : la bâche du palais des papes a été retirée



Alors que [la seconde étape du chantier de restauration](#) du palais des papes a débuté depuis quelques semaines, le Conseil départemental vient de faire retirer la bâche qui habillait les échafaudages nécessaires à ces travaux.

Mis en place depuis août dernier, ce trompe-l'œil de 800m² couvrait la partie la plus ancienne du palais (le Palais vieux) pour permettre la restauration des façades. Il avait été floqué aux couleurs du département et servait d'espace de promotion du territoire en mariant le palais et le Mont Ventoux. Le tout sous le slogan 'Vaucluse, le Sud des possibles'.

Composée de 5 toiles, dont une de 40 mètres de hauteur et de 20 mètres de largeur pour celle située sur la tour de la Campana, la bâche a été retirée par une équipe de 8 personnes. L'intervention a notamment nécessité la fermeture de la calade située à proximité.

Ecrit par le 23 juillet 2024



Une équipe de 8 personnes a été nécessaire pour retirer cette bâche en trompe-l'œil de 800m².

Une restauration pilotée par le Département

Pour rappel, après des travaux d'urgence réalisés au printemps 2020, la partie la plus ancienne du Palais des papes fait actuellement l'objet d'un important chantier de restauration. Le Département est en charge de la maîtrise d'ouvrage unique du chantier global comprenant deux étapes, dont la première est programmée en deux phases.

La tranche 1 a commencé en 2020 et s'est achevée en décembre 2022. Elle a d'abord permis la consolidation et la mise en sécurité de l'ensemble des merlons de la chapelle Benoît XII et de l'aile des Familiars avant de réaliser la restauration complète de la tour de la Campana et d'une grande partie de l'aile des Familiars.

En 2023, la seconde étape de la restauration du Palais des papes a commencé, celle consacrée à la chapelle pontificale Benoît XII. Elle se terminera en 2024 et comprend la restauration complète de la chapelle Benoît XII (façades, menuiseries, vitraux, grilles, toit) et des façades restantes sur le cloître des Familiars.

Ce chantier de 5,82M€ est principalement financé par le Conseil départemental de Vaucluse et subventionné par l'Etat (Direction Régionale des Affaires Culturelles PACA) avec une participation financière de la Ville d'Avignon.

Écrit par le 23 juillet 2024

Ces travaux sont dirigés par l'équipe de Pierre-Antoine Gatier, architecte en chef des monuments historiques.

L.G.

Le Pontet : Agilis réalise une place en béton végétalisé pour lutter contre la chaleur



En co-traitance avec la société [4M Provence Route](#), [Agilis](#), filiale du [Groupe NGE](#), vient de finaliser l'aménagement d'une nouvelle place en béton végétalisé en plein cœur du Pontet. L'objectif : lutter contre la chaleur.

Ecrit par le 23 juillet 2024

Le projet porté par la mairie du Pontet, désireuse de créer un espace de vie au cœur de la ville, a été pensé par les cabinets d'architecture [Kanopé](#) et Merlin et mis en œuvre par [Citadis](#). Le résultat est une place piétonne de 700m² en béton drainant végétalisé située au centre des commerces, entourée d'habitations et à côté du parc municipal fréquenté par les habitants.

La place dispose également de 23 places de parking à alvéoles, soit environ 300m², réalisées par [Agilis](#), qui aident aussi à lutter contre les îlots de chaleur et permettent de perméabiliser le revêtement. Cette technique rend également le sol plus résistant au passage des roues des véhicules.

Enfin, un mail piéton traverse cette place, créant un chemin entre les arbres et plantes méditerranéennes. Ces dernières, une fois développées, décoreront et offriront, grâce à la fraîcheur de leur ombre, des recoins qui seront agréables même en été.



La place est équipée de places de parking à alvéoles qui aident notamment à lutter contre les îlots de chaleur © DR

J.R.

Ecrit par le 23 juillet 2024

Commerce : raccordement électrique pour la nouvelle boulangerie du second cœur de ville de Caumont



Une nouvelle boulangerie artisanale va ouvrir ses portes, début janvier à Caumont-sur-Durance. Cette ouverture s'inscrit dans le projet de réaménagement de l'ancienne caserne des pompiers de la place du marché aux raisons. L'objectif pour la commune de Caumont-sur-Durance est de rénover l'ancienne caserne afin d'y accueillir quatre commerces de bouche et créer un second cœur de ville.

[Lire également : « Commerce : un deuxième cœur de ville pour Caumont »](#)

Le commerce a dû être raccordé électriquement et ce sont les équipes d'Enedis qui s'en sont chargées. Ce raccordement, qui imposait une augmentation de puissance, a nécessité des travaux à la fois de génie civil et de génie électrique : terrassement, pose d'une armoire de coupure intégrant les coupe-circuits, le

Écrit par le 23 juillet 2024

compteur et le disjoncteur.

Une partie du chantier a été confiée à l'entreprise FERRE, l'autre partie a été prise en charge par les équipes Enedis.

J.R.

Relance de l'enquête publique sur l'extension de la zone du Plan d'Entraigues-sur-la-Sorgue



Suite à son annulation, une nouvelle enquête publique portant sur l'aménagement d'une zone d'activité économique de près de 27 hectares à vocation industrielle et artisanale en extension de la zone du Plan existante à Entraigues-sur-la-Sorgue se déroulera du lundi 5 décembre au

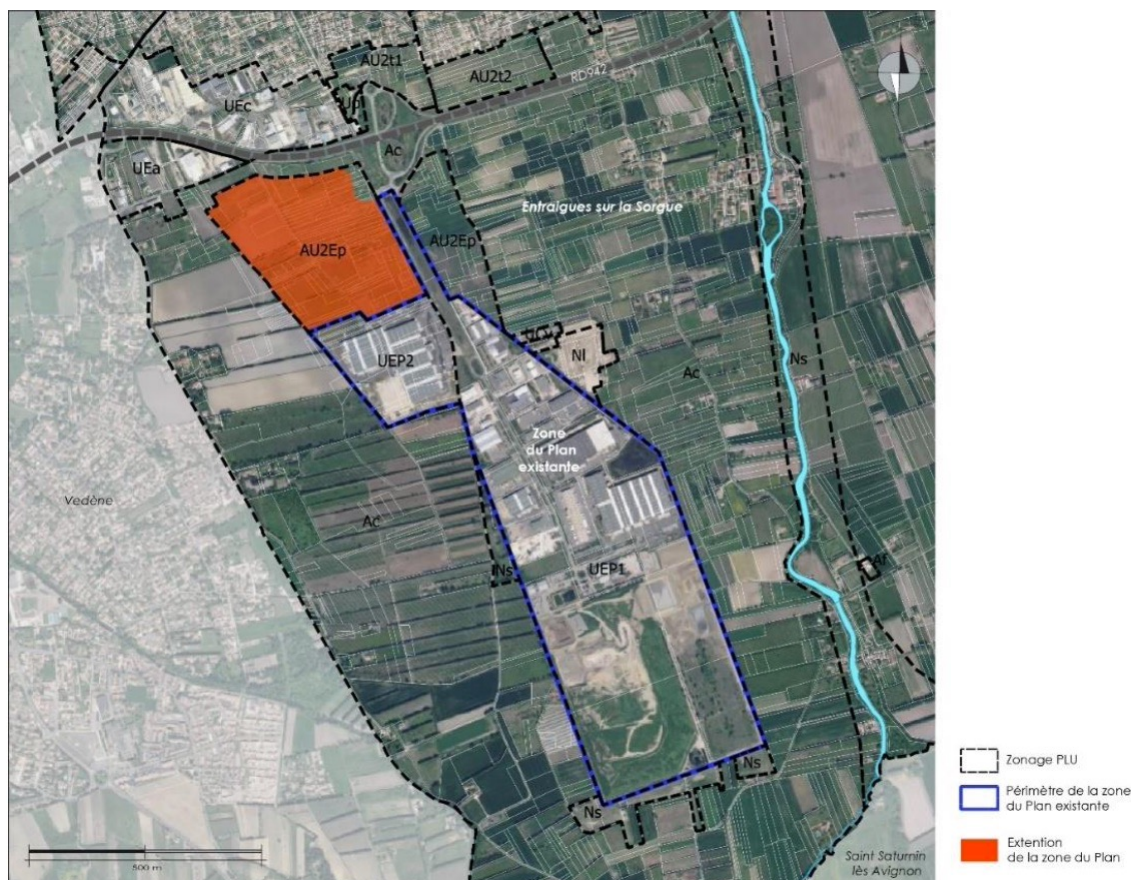
Ecrit par le 23 juillet 2024

mardi 10 janvier.

Cette nouvelle enquête publique sera composée d'une déclaration d'utilité publique, d'une mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune d'Entraigues-sur-la-Sorgue, ainsi que d'une détermination des parcelles à déclarer cessibles nécessaires pour la réalisation de ce projet.

L'enquête aura lieu au service urbanisme de la mairie pendant 36,5 jours consécutifs. Un registre d'enquête sera mis à disposition du public sur place. Il sera invité à y inscrire ses observations et ses propositions. Il sera également possible d'envoyer ces dernières par voie postale au commissaire enquêteur Georges Chariglione (Mairie d'Entraigues-sur-la-Sorgue, service urbanisme - 1115 route de Sorgues - 84320 Entraigues-sur-la-Sorgue) ou par mail à l'adresse amenagement@grandavignon.fr. Le commissaire enquêteur tiendra une permanence à la mairie les lundi 5 décembre 2022 de 9h à 12h, mardi 13 décembre 2022 de 14h à 17h, jeudi 22 décembre 2022 de 9h à 12h, mercredi 28 décembre 2022 de 14h à 17h, vendredi 6 janvier 2023 de 14h à 17h, et mardi 10 janvier 2023 de 8h30 à 11h30.

Le dossier pourra être consulté gratuitement sur le post informatique de la mairie d'Entraigues-sur-la-Sorgue, sur le site du [Grand Avignon](#), sur le site [Registre Demat](#), et sur le site de la [Préfecture de Vaucluse](#) du 5 décembre au 10 janvier.



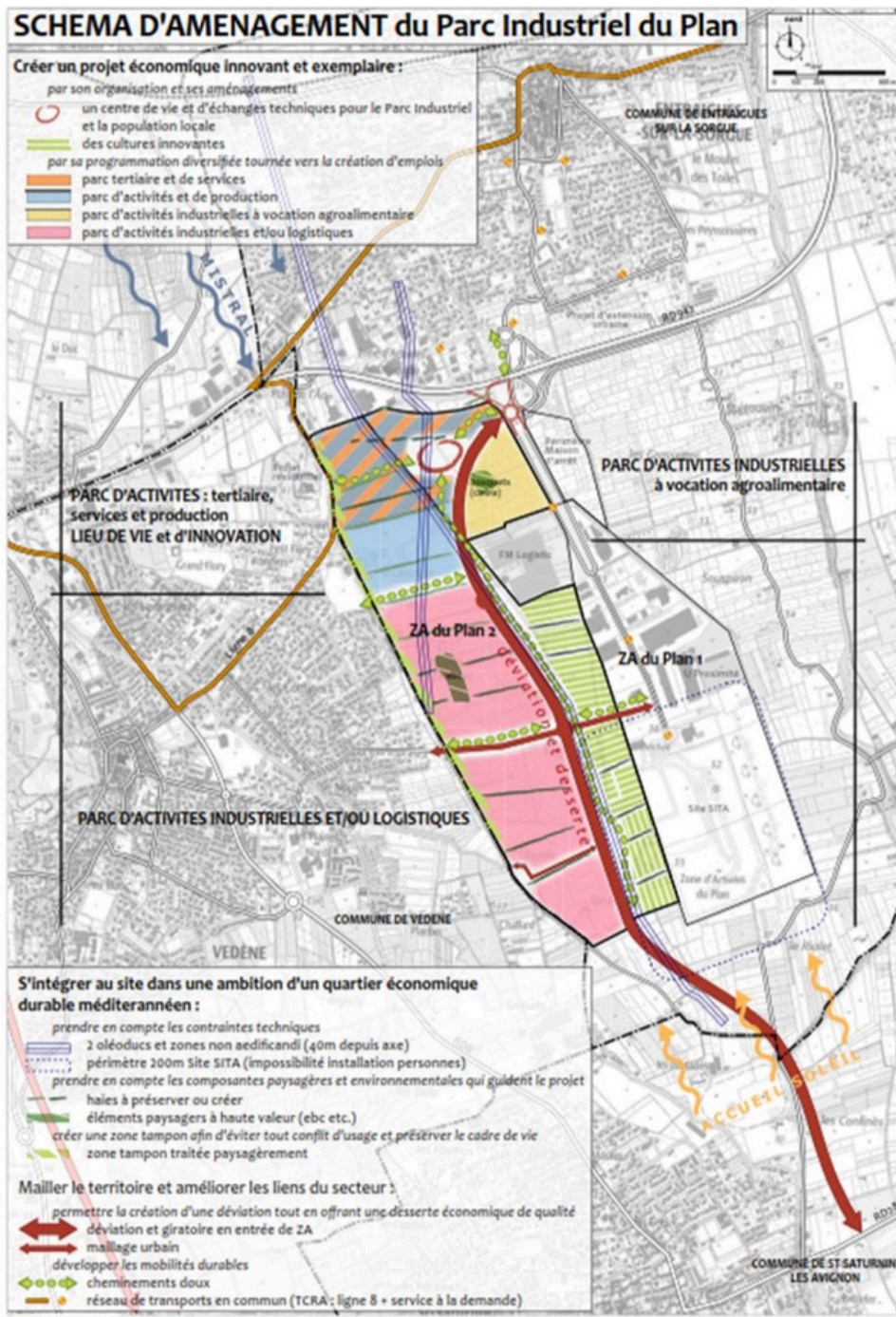
Ecrit par le 23 juillet 2024

Une zone stratégique pour le développement économique

L'objectif de cette extension est de créer une zone destinée à l'accueil d'activités économiques à vocation industrielle et artisanale, afin d'accueillir des entreprises agroalimentaires et de relocaliser des industries. Elle se situera dans une zone à proximité de l'autoroute A7, de la zone commerciale d'Avignon Nord, mais aussi de quartiers résidentiels en cours de développement et du centre-ville d'Entraigues-sur-la-Sorgue, ce qui permettra de structurer un quartier d'activités et de développer une offre foncière et immobilière visant à accueillir des activités économiques productives.

Le territoire du Grand Avignon regroupe plus de 30 000 entreprises et comptabilise plus de 87 000 emplois répartis sur deux départements et deux régions. En créant de nouvelles zones d'activités, le territoire souhaite créer de la richesse pour accueillir une nouvelle population et permettre à celles qui sont en difficultés de trouver leur place dans la société. Il a été estimé que l'extension de la zone du Plan créera environ 640 emplois.

Ecrit par le 23 juillet 2024



V.A.

Ecrit par le 23 juillet 2024

La loi 'zéro artificialisation nette' annonce la fin du rêve français



L'Etat veut interdire toute consommation nouvelle de terre pour construire, d'ici 2050. L'artificialisation, réalisée majoritairement dans des petites communes de moins de 2000 habitants, va donc empêcher les français de vivre dans leur maison, sur un bout de terrain. Ce projet de 'zéro artificialisation nette' veut mettre un coup d'arrêt à l'exode urbain, en faisant flamber le prix du foncier. Il met le feu aux poudres au Sénat qui découvre une loi laissant les maires sans moyens, ni confiance, pour conjuguer développement et sobriété foncière. [Jean-](#)

Ecrit par le 23 juillet 2024

Baptiste Blanc sénateur LR du Vaucluse et rapporteur spécial de la commission des finances sur les crédits du logement et de l'urbanisme s'est emparé du sujet.

Parler du réel est devenu chose très difficile. Notre démocratie ne vit plus qu'avec des leçons de morales à quatre sous, des sujets montés en épingle par des groupes de pression, d'une vision aristocratique de la citoyenneté privant les gens de tout droit à la parole, forcément divergente - au sens d'Orwell - si elle ne s'inscrit pas dans le corset du discours technocratique qui a remplacé la pensée, et par conséquent, toute forme de débat.

Dernier exemple en date, voici la 'zéro artificialisation nette' des sols qui prétend densifier l'habitat, mieux utiliser les espaces réputés vacants et rendre au sol ses fonctions naturelles en les 'renaturant'.

Qui pourrait donc bien s'opposer à une telle proposition, consistant à sauver la planète ?

Au départ, une excellente idée, comme on les aime en classe de sixième, où, après mûres délibérations, l'on convient que l'on est tous pour la paix (et contre la guerre).

Qui pourrait donc bien s'opposer à une telle proposition, consistant à sauver la planète ?

Mais à l'arrivée, cetteloi Zéro artificialisation nette (ZAN) enterre, à jamais, le rêve intime français, décrit en son temps par Voltaire : vivre dans sa maison, sur un lopin de terre à soi que l'on peut cultiver à son aise. C'est fini, et c'est prévu pour 2050.

Le ZAN sur-métropolise la France et punit la ruralité

Une partie des sénateurs sont vent debout contre les décrets d'application de cette loi, publiés le 29 avril dernier, comme l'explique [Jean-Baptiste Blanc](#) sénateur LR et rapporteur spécial de la commission des finances sur les crédits du logement et de l'urbanisme. « Après avoir fait une trentaine de déplacements dans notre pays, les élus sont en ébullition sur ce sujet. Que disent-ils ? Que le ZAN sur-métropolise la France, punit notre ruralité, que l'Etat abandonne tout le monde puisqu'il n'y a aucune ingénierie prévue pour atteindre les objectifs annoncés (...) Ils reprochent au gouvernement de revenir sur la loi alors que nous avons voté une territorialisation, demandé que l'on tienne compte, par exemple, de la trajectoire des élus qui sont dans la sobriété foncière et que l'on fasse tout simplement confiance aux élus au travers des [schémas de cohérence territoriale](#) d'urbanisme (...). Personne ne comprend pourquoi le gouvernement retranche tout cela à la loi ».

Comment tout ça a commencé ?

Avril 2021, la ministre du logement Wargon claironne fièrement dans les médias que l'habitat individuel n'a plus d'avenir en France, non sans créer la polémique : elle vit à Saint-Mandé dans une maison de 150 m² estimée à 1,5 M€ (2,2 selon la moyenne de 'Meilleurs Agents'), dans une ville très cossue qui ne respecte pas le quota de construction HLM. « Si la ministre a choisi Saint-Mandé et pas une autre ville, c'est qu'elle est venue y trouver un cadre de vie résidentiel, luxuriant, un urbanisme maîtrisé et une ville proche de Paris. Elle ne peut pas fustiger les villes qualifiées de « riches qui ne veulent pas de HLM » et en même temps, habiter un joli pavillon», lâchait le maire LR de Saint-Mandé. (Source : Le Figaro immobilier).

Voilà pour l'ambiance bobo « faites ce que je dis mais pas ce que je fais ».

Une urgence pour les maires et les sénateurs

Ecrit par le 23 juillet 2024

Le 29 juin 2022, le sénateur Blanc publie un rapport, suivi d'une conférence de presse alertant les maires. Ces élus pour qui « le choix de l'urbanisme est le plus important de leur mandat » devront faire fissa pour affronter cette « révolution à bas bruit ». Ils ont jusqu'au 22 octobre prochain pour faire des propositions au gouvernement : le 6 juillet, près de 1 250 contributions des maires étaient parvenues au Sénat pour expliquer ce qu'ils reprochent à ce texte qui « impose le modèle de construction de la ville sur la ville (...) C'est l'Etat profond qui a tout décidé de façon orthogonale, et ce sera Gilet jaune multiplié par deux au bout » prédisent Jean-François Husson, rapporteur général de la commission des finances, Sophie Primas, présidente de la commission des affaires économiques et Jean-Baptiste Blanc qui sont unanimes à la conclusion de cette conférence de presse : c'est bien un « zéro pointé net, sans rature ni bavure » qu'il adressent au projet zéro artificialisation nette.

[Retrouvez ici la vidéo de la table-ronde de la commission des affaires économiques du Sénat du 27 juillet dernier sur le sujet de la zéro artificialisation nette à laquelle a notamment participé le sénateur Vauclusien Jean-Baptiste Blanc.](#)

Que peut-on reprocher à ce texte, en l'état du paysage constructif actuel ?

Pourquoi la loi parle d'artificialisation et non d'imperméabilisation des sols - une notion qui a le mérite d'opérer une distinction simple entre ce qui est naturel et ce qui ne l'est pas - comme on le fait par exemple en Allemagne ? Parce qu'il faut bien exagérer, sans en avoir l'air, un phénomène dont il faut connaître les limites. Détaillons tout ceci :

- Actuellement, 'l'artificialisation' des terres reste modeste à l'échelle nationale : les 36 millions de logements qu'occupent les Français se concentrent sur 4 % du territoire national.
- Alors même qu'il conviendrait d'inciter à la végétalisation des espaces urbanisés, la loi inclut les parcs et jardins parmi les surfaces artificialisées (eh oui !), ainsi que « toute opération d'aménagement pouvant entraîner une imperméabilisation partielle ou totale, afin de les affecter notamment à des fonctions urbaines ou de transport » : habitat, activité, commerces, équipement publics...
- En France, 200 kilomètres carrés seraient ainsi 'artificialisés', soit quatre fois plus que ne le justifierait la croissance officielle de la population. On parle donc de 150 kilomètres carrés en trop, à récupérer sur les friches industrielles, mais aussi sur les parcs et jardins publics ou même les potagers privés. Juste pour se rendre compte : 200 kilomètres carrés, c'est la surface détruite par les incendies de Gironde, en une semaine, au mois de juillet, en grande partie grâce aux écologistes qui s'opposent à la gestion des milieux naturels.

'L'artificialisation' est donc la rencontre d'une idéologie globalement anti Gilets jaunes et d'intérêts financiers qu'il ne faut pas être grand clerc pour désigner : les promoteurs d'une 'smart city' qui construit toujours plus haut des logements toujours moins grands. Et puis, il y a ces Français indécrottables, dont on ne sait que faire, en rupture avec le rêve banlieusard des 'intellectuels' des années 60, porté par l'emblématique architecte Roland Castro.

Rien de neuf, pourtant : au sortir de la seconde guerre mondiale une enquête de l'Institut national

Ecrit par le 23 juillet 2024

d'études démographiques (Ined) montrait que 72% plébiscitaient la maison isolée avec jardin. Les enquêtes, après les années 2000, aboutissent à des taux de préférence pour la maison individuelle dépassant les 80%.

Pourquoi donner aux gens ce qu'ils veulent en l'organisant ? Ce serait la Démocratie. Sortons un moment du fameux 'cercle de la Raison' qui sait, mieux que nous, ce qui est bon pour nous. Qu'advierait-il, si la totalité des ménages résidaient dans une maison construite sur une parcelle de 1 000 m², soit à peu près la taille actuelle des habitations dans les zones péri-urbaines ? 'L'artificialisation' du territoire serait alors seulement de 10% du territoire, note le rapport Blanc.

A lire aussi : ["La fin du village?"](#)

Quel sont les premières victimes de cette loi ?

Entre 2000 et 2018, les prix des logements anciens et neufs en France métropolitaine ont augmenté de 115 %. Durant cette période, le coût de la construction n'a progressé que de 50 %.

La hausse des prix des logements serait donc expliquée en grande partie par la hausse des prix des terrains, constatait Notaires de France, dans une étude d'avril 2020.

Jean-Baptiste Blanc évalue l'enjeu pour les années à venir. « Les Français sont très attachés au modèle de la maison individuelle avec terrain, qui reste souvent, à distance des centres villes, le seul mode de logement accessible aux classes moyennes modestes. Celles-ci risquent d'être les premières victimes de la limitation de l'accès au foncier qui en renchérra le coût dans les années à venir ».

Les collectivités doivent pourtant satisfaire la demande de logement des habitants qui ne veulent plus vivre dans des grandes villes - durablement endettées et mal gérées à cause du clientélisme électoral - de plus en plus violentes et plus chères (taxes foncières, stationnement, interdiction de circuler).

Entre 2009 et 2020, la moitié de l'artificialisation nouvelle des espaces naturels, agricoles et forestiers a eu lieu dans des communes de moins de 2 000 habitants, qui ne regroupent pas moins d'un quart de la population.

C'est cet exode urbain, vers ces communes paisibles, que le gouvernement veut arrêter à tout prix. « Il font tout pour que la richesse reste là où elle est », acquiesce Jean-Baptiste Blanc, soulignant un mouvement de fond. « Les gens ont découvert le télétravail lors des confinements et voient que l'exil urbain est possible avec le très haut débit numérique ».

Ecrit par le 23 juillet 2024



Le sénateur vauclusien a sillonné la France pour aller à la rencontre des élus des territoires afin d'expliquer les enjeux de la loi 'zéro artificialisation nette'

Un défi impossible à relever

L'adjectif 'nette' dans l'objectif 'zéro artificialisation nette', fait référence à la possibilité de compenser l'artificialisation d'une surface par la renaturation d'une autre surface.

C'est un tour de passe-passe, et personne ne sait comment le réaliser. Encore moins nos petites communes qui n'ont pas les moyens financiers de faire face à l'incroyable flambée du foncier qui s'annonce. « La transformation d'un sol artificialisé en sol naturel est particulièrement difficile, surtout avec l'objectif de recréer un sol qui offre les mêmes services qu'un sol naturel ».

Le rapport Blanc explique aussi que, « selon [France Stratégie](#), le coût de la renaturation d'un sol artificialisé, après dépollution, "de-imperméabilisation" et construction d'un 'technosol' est de 95 à 390€ par mètre carré, coût auquel il faut ajouter celui de la déconstruction ».

Faisons le calcul pour un terrain de 1 000 m² : 240 000€, en moyenne, auxquels il faudra ajouter le prix initial du terrain. Quel particulier pourra bien y construire une maison pour sa famille ? Les particuliers n'auront d'autre choix que de se positionner sur un parc immobilier à prix d'or, dans la moindre campagne poisseuse. Les libérations de terrain ne profiteront donc qu'aux grands opérateurs privés et aux collectivités qui en ont les moyens, sans possibilité de renaissance des espaces ruraux.

Ecrit par le 23 juillet 2024

La feuille de route est prête : « dès les dix prochaines années, la consommation totale d'espace observée à l'échelle nationale entre 2021 et 2031 devra être inférieure de moitié à celle observée lors des dix années précédentes ».

Contractualiser avec des moyens

L'opposition, représentée par les trois sénateurs de la commission, veulent remplacer l'élément de langage 'zéro artificialisation' par celui de 'modération foncière' : il serait alors possible de revoir l'objectif à l'aune de chaque territoire, en tenant compte de la demande sociale et des intérêts économiques locaux. Mais aussi de dégager des lignes budgétaires et fiscales adéquates - au moins un milliard - pour créer un guichet unique proposant un service d'ingénierie aux communes qui en ont le plus besoin, en instituant un comité d'observation pour suivre le sujet. Le gouvernement a pour l'heure annoncé un fonds de recyclage des friches de 650M€ en mai dernier. « Nous préparons pour début octobre un texte unifié pour LR afin d'obtenir plus de moyens, mais aussi de permettre la contractualisation des objectifs en laissant aux Régions les schémas, mais pas les règlements. Les élus sont de bonne foi. Ils constatent, comme tout le monde, les abus que l'on voit sur les littoraux, et même chez nous, sur certaines zones du Grand Avignon par exemple. Ils sont par conséquent d'accord avec l'idée de 'renaturer', mais pas de payer les pots cassés en s'alignant sur une vision technocratique du 'tout environnemental', une culture d'énarques qui a le monopole de l'intérêt général et sur l'idée qu'il y a Paris et le désert français se transformant en ville à l'américaine. Il y a donc un juste milieu à trouver en permettant le développement local et regardant ce qu'on peut faire en fonction de la pression foncière. Pour cela, il faudrait en réalité une refonte de la fiscalité qui récompense les élus vertueux. Le sujet est donc loin d'être épuisé pour aboutir à ses objectifs initiaux ».